



DELIBÉRATIONS N°49
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/49

Thème :

**RESSOURCES
HUMAINES**

Objet :

**Évolution de cotation
d'un poste**

Convocation :

Date : 17/05/2023

Affichage : 17/05/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 23

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 30

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Annie ASTIER-CONVERSE, Catherine VALDENNAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSE
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER, Éric PEYTHIEU

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

Rapporteur. Christian FERRUS

- VU** le Code Général des Collectivité Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 ;
- VU** le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L. 313-1 ;
- VU** la délibération du conseil municipal de la ville de Briançon n°2022.03.30/43 portant mise en place du RIFSEEP ;
- VU** l'avis favorable des membres du Comité Social Territorial réuni le 17 mai 2023 ;
- CONSIDERANT** La nécessité de mettre à jour la cotation d'un poste inscrit au tableau des effectifs afin de tenir compte des sujétions horaires qui s'imposent aux fonctions ;
- CONSIDERANT** que les crédits sont inscrits au budget primitif ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De modifier à compter du 1^{er} juin 2023, la cotation du poste lié aux groupes de fonctions suivants :

Numéro du poste Au tableau des effectifs	Libellé du service	Ancienne cotation du poste (Groupe de fonctions)	Nouvelle cotation du poste (Groupe de fonctions)
155	Services Techniques	C2	C1

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_49-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES DEL 2023.05.24/49

PUBLIÉE LE : **31 MAI 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

Par déléation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services

